



N° 2 4 8 -2026/MS/DC/SGM/ANS\$P/SP

Cotonou, le 24 MARS 2026

COMMUNIQUÉ DU MINISTRE DE LA SANTÉ

Béninoises, béninois, chers compatriotes !

Le Ministère de la santé, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, organise du **24 au 27 avril 2026** le premier tour d'une campagne locale de vaccination contre la poliomyélite dans six départements à savoir l'Alibori, l'Atacora, le Borgou, les Collines, la Donga et le Plateau.

A cet effet, tous les **enfants de 0 à 59 mois** sont concernés par cette campagne. Les équipes passeront dans les ménages pour administrer à chaque enfant la dose nécessaire du vaccin contre la poliomyélite.

J'invite tous les parents d'enfants de la tranche d'âge indiquée, enseignants d'écoles maternelles et primaires, leaders d'opinion et religieux, têtes couronnées, et élus locaux à se mobiliser pour que tous les **enfants de 0 à 5 ans** soient effectivement vaccinés.

Je rappelle que le vaccin contre la poliomyélite est sûr, efficace et gratuit. Il protège efficacement nos enfants contre la paralysie.

Je vous remercie.

Reçu, le 15/04/26

Yaron KORA SANNI



Benjamin E. HOUNKPATIN
Ministre de la Santé